Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 056-215600347-20260506-AR_2026_037-DE

Direction Générale des Services
AL/EY/NE

ARRETE DU MAIRE N°2026-037

PORTANT DESIGNATION D'UN CONSEILLER DELEGUE AU PARAINAGE D'UNE UNITE MILITAIRE

Le Maire de la commune de Carnac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R.2172-18,

Vu la délibération n°2026-037 du 09 avril 2026 désignant Monsieur Marc LE ROUZIC correspondant défense,

ARRETE

Article 1 : Monsieur Marc LE ROUZIC, conseiller délégué, est désigné représentant de la commune pour le parrainage d'une unité militaire.

Article 2 : Cette désignation entraîne délégation de signature de tous les documents relatifs à cette désignation.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du Morbihan et transmis :

- A Monsieur le Préfet du Morbihan
- A l'association des villes marraines des forces armées

Carnac, le 06 mai 2026

Le Maire,

MAIRIE DE CARNAC 56 (Morbihan)

Alexandre LANOË

M. Marc LE ROUZIC
Certifie avoir reçu notification du présent acte
Le : 11 mai 2026
Signature :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr